



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2014

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière de la susdite Ville, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil municipal au cours de laquelle le budget pour l'année financière 2014 sera adopté.

Lors de cette séance, qui sera tenue **le mardi 14 janvier 2014**, à **20h00**, à la salle du Conseil municipal, située à l'hôtel de ville, au 330 montée de l'Église, Saint-Colomban, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MILLE TREIZE.

Me Stéphanie Parent
Greffière
sparent@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière de la ville de Saint-Colomban, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant le 20 décembre 2013 une copie au bureau de la Ville et en le publiant dans le journal « *Le Mirabel* » édition du 20 décembre 2013.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingtième jour de décembre de l'an deux mille treize.

Me Stéphanie Parent
Greffière
sparent@st-colomban.qc.ca